

CESE, un avis qui compte pour la nature en ville

Le 11 juillet 2018, l'Assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental a adopté le projet d'avis intitulé « La nature en ville : comment accélérer la dynamique ? », en présence de M. Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire.

L'Interprofession VAL'HOR salue l'adoption de ce rapport dont les préconisations sont en phase avec l'argumentaire pour une Cité Verte développée depuis de nombreuses années.

Les 22 préconisations sont déclinées autour de 5 axes :

- donner toute sa place à la nature dans les politiques publiques
- connaître et faire connaître les bienfaits de la nature en ville
- répondre aux besoins des habitants et accueillir la nature en ville
- faire de la nature un élément structurant de l'aménagement urbain
- contribuer à la solidarité de la ville avec son territoire

Avec des pistes concrètes et s'appuyant sur les bonnes pratiques de villes pionnières et des auditions de personnalités qualifiées, l'avis vise « à généraliser à l'ensemble des villes françaises de métropole et d'outre-mer une dynamique qui donne une meilleure place à la nature dans la ville et qui insère mieux la ville dans la nature » *Annabelle Jaeger, rapporteure pour la section Environnement du CESE.*

Une place importante est donnée aux bienfaits de la nature et du végétal en ville, ainsi qu'à la nécessité de créer ou préserver des espaces verts et bleus qualitatifs et efficaces pour la biodiversité.

Citons également le souhait de M. Nicolas Hulot, exprimé à la tribune du CESE, que « chaque habitant puisse avoir accès à un espace de nature à moins de 15 minutes ».

[Cliquez ici pour retrouver la synthèse de l'avis sur le site Cité Verte](#)

Contact : Emmanuelle Bougault - 01 .53.91.09.05 - emmanuelle.bougault@valhor.fr



VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 53 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 170 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticoles, ainsi que du paysage et du jardin. www.valhor.fr